

Communiqué aux équipes des établissements scolaires et des services concernés du Département de La Dordogne

Vous avez sans doute appris la **décision du Conseil Départemental de la Dordogne qui, sans préavis, met un terme au financement du CIO de Périgueux et de ses deux antennes de Nontron et de Ribérac.**

Cette décision a pour effet de couper toutes les ressources affectées au fonctionnement, aux frais de déplacement et au paiement des loyers. Chacun peut imaginer les conséquences de ce délibéré sur l'existence-même de nos CIO et donc sur la poursuite de leurs missions de Service public jusqu'alors assumées par leurs équipes dans vos établissements et, plus largement, dans notre département notamment auprès de la MDPH et de l'ASH.

Cette annonce du Président G. PEIRO a déclenché plusieurs échanges entre le Conseil Départemental et le Rectorat sur l'avenir des CIO en Dordogne. Dans ce contexte et restant les premiers concernés, nous avons sollicité une audience avec M. Armand ZACCARON, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'éducation, accompagné de Mme Cécile JALLET, D.G.A à la Direction de l'Education et de la Culture.

Cette rencontre s'inscrivait dans la suite de la rencontre du CDA, le 25 mars 2016, avec les représentants du Rectorat, Messieurs Laurent GERIN, Secrétaire Général et Eric MORTELETTE, CSAIO. Cette audience avait pour objet d'obtenir des précisions argumentées quant à la position actuelle du CD 24.

- Il s'agissait déjà **d'obtenir des réponses claires quant aux motifs de ce désengagement** tombé sans autre forme d'explication. On ne met pas fin à la prise en charge d'un service sans au moins envisager les modalités de poursuite de sa mission.,
- Il s'agissait également de **faire le point sur la connaissance réelle de nos missions** par Conseil Départemental **et de nous assurer de son appui** avant l'engagement de ces élus dans la phase de travail qui va s'ouvrir avec le Rectorat.

A ce jour, les réponses obtenues sont loin de nous satisfaire.

En conséquence, prenant acte de l'inconséquence de la décision prise, de la gravité de la situation qu'elle entraîne et de la manière de procéder bafouant sur ces trois points toute forme de considération des services et des personnels concernés, **les équipes des CIO de la Dordogne, réunies en assemblée générale, ont décidé à l'unanimité de ne plus se déplacer ni en établissement scolaire, ni à toute forme de commission ou de réunion institutionnelle.**
Cette décision prendra effet à compter du lundi 2 mai.

Nous appelons votre attention sur le fait que mettre un terme à nos présences en établissements et services autres que le CIO, n'est rien d'autre que la préfiguration des conséquences de la décision prise par le Conseil départemental.

Cette suspension de nos activités hors-CIO entend aussi marquer combien, dans notre académie comme déjà acté dans bien d'autres, de nombreux CIO sont menacés ou fermés sans autre forme de procès ou, doux euphémisme de la langue de bois, « regroupés ». A chaque étape, les arguments sont évasifs quand ils n'osent pas être arrogants.

Il s'agit donc pour nous de contester fermement cette logique qui se voudrait comptable et qui est simplement inconséquente et absurde.

C'est en cela que nous nous engageons et que nous comptons sur votre soutien.

Les Personnels des CIO du Département de la Dordogne.